

## Consulter pour mieux baptiser

Valérie Gaudreau

---

Numéro 151, hiver 2017

Patrimoine toponymique. S'inscrire dans le territoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84225ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Gaudreau, V. (2017). Consulter pour mieux baptiser. *Continuité*, (151), 24–28.

**DOSSIER**  
PATRIMOINE TOPONYMIQUE

**PRATIQUES ACTUELLES**

# Construire mieux

La toponymie évolue dans le temps. Nous construisons aujourd'hui la mémoire de demain. Mais comment faire les bons choix ? L'examen de tendances actuelles et de réussites récentes procure quelques indices.

VALÉRIE GAUDREAU



# culter pour k baptiser



«**L**a toponymie n'a jamais été aussi discutée dans l'espace public que dans les dernières années.» Le constat provient du président de la Commission de toponymie du Québec, Robert Vézina. Une réalité réjouissante aux yeux de ce linguiste de formation, qui y voit une raison d'espérer que les noms marquant le territoire soient plus que jamais au diapason de la société.

On ne baptise pas un lieu en 2016 comme on le faisait il y a un siècle, ni même une décennie, tant dans le choix des noms que dans le mécanisme pour y parvenir. Plusieurs municipalités québécoises choisissent aujourd'hui de mettre les citoyens dans le coup quand elles nomment une rue, un parc ou un autre site. Et ça marche ! « Les gens sont de plus en plus conscients de l'importance de la toponymie dans la vie de tous les jours, et de son rôle comme dépositaire de la mémoire collective », poursuit le président.

À la faveur des nouvelles technologies, les gens s'engagent de plus en plus dans le processus de sélection des appellations. Ils partagent leur opinion, proposent des noms, discutent des bons ou des mauvais coups, notamment grâce aux réseaux sociaux. « Ils veulent participer au débat. Et les municipalités peuvent aussi davantage se comparer entre elles, ce qui permet de répandre les bonnes pratiques », note M. Vézina.

Au début des années 2000, les fusions municipales ont mis la toponymie à l'avant-scène. Des milliers d'odonymes (noms

Dans une volonté de redonner leur juste place aux appellations autochtones, le lac Guillaume-Delisle, situé à l'intérieur du parc national Tasiujaq, est devenu le lac Tasiujaq en février 2016.

Photo : Steve Deschênes, Parcs Nunavik

## La toponymie, marqueur identitaire et territorial, doit se construire par consultation. Y réfléchir avec les citoyens est essentiel.

de rue) ont été modifiés pour éviter les doublons à l'intérieur de chaque ville agrandie. Les municipalités ont dû se pencher sur la question, en se dotant parfois d'un comité ou d'un protocole à cette fin. Elles ont cogité avec leur population pour soumettre de nouveaux noms à la Commission de toponymie du Québec.

L'organisme gouvernemental officialise chaque toponyme après s'être assuré de sa pertinence et de son caractère unique dans la municipalité. Il confirme également que le nom proposé respecte les règles de l'écriture toponymique et la syntaxe de la langue française. L'art de nommer un lieu est ainsi une « responsabilité partagée », comme l'écrit la Commission dans son *Guide toponymique municipal*.

### Au gré des mentalités

Au-delà de la forme, il y a le fond : la sensibilité qui mène au choix du nom d'une rue, d'une place publique ou d'un parc. Or, les mentalités changent. La trop petite place accordée aux

femmes et aux autochtones dans le territoire québécois arrive au sommet des préoccupations actuelles, selon Robert Vézina. (À ce sujet, lisez aussi « Les angles morts de la toponymie », p. 34.)

« Il y a une véritable sensibilisation à l'importance de la représentation des femmes depuis 5 ou 10 ans, estime le président de la Commission. La société évolue, et les municipalités en sont conscientes. » Il cite le cas de Montréal, où seulement 6 % des toponymes sont féminins, contre 51 % masculins (les autres sont des noms de famille ou des appellations neutres). La Ville fait des efforts pour réduire cet important déséquilibre. Par exemple, en juin dernier, elle a renommé un parc en l'honneur d'Ethel Stark, la violoniste montréalaise qui a cofondé le premier orchestre symphonique féminin au Canada, en 1940.

De même, on sent un mouvement marqué en faveur des appellations d'origine autochtone. Les Premières Nations ont créé des noms beaux et uniques comme Québec, Kamouraska ou Chicoutimi. Cet héritage, qui a fondu pendant l'époque hostile des années 1960, reprend aujourd'hui ses droits. En février 2016, le lac Guillaume-Delisle, près de la baie d'Hudson, a été rebaptisé Tasiujaq, terme inuit signifiant « qui ressemble à un lac ». En même temps, le lac à l'Eau Claire a pris le nom cri de Wiyâshâkimî.

Une autre tendance peut peser dans la balance : celle de préciser les noms de lieux existants. Par exemple, dans la capitale, l'avenue Parent est devenue l'avenue Simon-Napoléon-Parent, référence plus directe à cet ancien maire de Québec. Cette façon de faire aide les passants à identifier avec précision la personne immortalisée. « Ce n'est pas une règle stricte, mais on s'efforce d'ajouter le prénom, note Robert Vézina. En le faisant, on réalise parfois que le personnage est féminin ! » En 2015, la municipalité de Val-David, dans les Laurentides, a précisé les odonymes dans un secteur consacré aux femmes des pionniers locaux. La rue Sarrazin a été rebaptisée Andrée-Sarrazin ; ses voisines, Cécile-Lafleur et Émérance-Ducharme. Cette méthode a été fréquemment employée après les fusions municipales afin de distinguer des lieux portant le même patronyme sur un territoire donné.

Une tendance actuelle en toponymie consiste à ajouter le prénom au nom de famille. À Québec, par exemple, l'avenue Parent est devenue l'avenue Simon-Napoléon-Parent, en mémoire de celui qui fut maire entre 1894 et 1906.

Source : BANQ, fonds J. E. Livernois Ltée, Livernois Québec, vers 1910, P560, S2, D1, P1077





L'héroïne Évangeline, dont on voit ici la statue à Grand-Pré, a donné son nom à une route de Bonaventure. Ce toponyme fait partie d'un ensemble d'appellations qui commémore l'Acadie et qui a valu à la Municipalité le Mérite du français en toponymie 2014.

Photo : Parcs Canada

### Secteurs thématiques

Une idée très en vogue en ce moment, note M. Vézina, est d'attribuer des odonymes par secteur. Cette bonne pratique est particulièrement appliquée dans les nouveaux quartiers. La Commission, en collaboration avec les comités de toponymie locaux, veille à la pertinence des thèmes choisis, notamment à leur ancrage dans l'histoire.

Un projet de ce genre a d'ailleurs valu à la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc de remporter le Mérite du français en toponymie 2016 (un prix décerné chaque année par la Commission). Dans cette ville de la Mauricie, les quartiers thématiques font écho aux traditions industrielles comme le sciage du bois, la drave et l'exploitation des érablières. On y trouve ainsi le chemin du Moulin, le chemin des Samares, ou encore le chemin de l'Esker, un nom dont le maire est particulièrement fier, l'appellation rappelant la morphologie de la ville. En effet, le territoire municipal est marqué par un esker, formation glaciaire se présentant comme une crête allongée.

Le maire de Saint-Mathieu, Claude McManus, souligne l'importance d'avoir sondé les citoyens pour cette opération qui a permis d'officialiser 38 odonymes. « C'est beaucoup plus facile pour le conseil municipal de prendre une décision quand la population a d'abord été consultée », dit-il. Il est aussi moins délicat de nommer des secteurs en lien avec l'histoire qu'en hommage à des personnes. « Les thématiques, ça ne donne pas de trouble, poursuit Claude McManus, en notant

### LA MINUTE DE POÉSIE

Impasse du Grand-Désert, rue de l'Heure-Mauve, phare du Cap-de-la-Tête-au-Chien, chemin des Sucres-d'Antan... Si les noms de lieux marquent l'identité et la mémoire collectives, ils peuvent aussi être charmants, ludiques ou lyriques. Ces dénominations originales font partie des coups de cœur de la Commission de toponymie du Québec en 2016. Parmi les critères pour désigner les toponymes chouchous se trouvent la capacité d'inspirer des idées ou des images fortes, la valeur poétique ou encore le parfait accord du nom et du lieu. Le président de la Commission, Robert Vézina, admet avoir craqué pour la rivière Inventée. En plus de donner l'impression de sortir tout droit d'un conte à la Fred Pellerin, ce nom a la grande qualité d'être exact. Cette rivière de la Côte-de-Beaupré a en effet été littéralement « inventée » en 1986 lorsqu'elle a été creusée pour créer un habitat propice à la reproduction de la truite mouchetée ! (Valérie Gaudreau)



S'il n'est pas surprenant de trouver des noms d'origine autochtone à Wendake, on en rencontre aussi de plus en plus ailleurs au Québec.

Photo : François Rivard

### PRATIQUE DOUTEUSE : S'ADJUGER UN POINT SUR LA CARTE

Il y a les bonnes pratiques... et les autres. L'une des règles d'or en toponymie stipule qu'il faut attendre un an après le décès d'une personne pour nommer un lieu en son honneur. Les élus de l'ancienne Ville de Saint-Laurent — maintenant fusionnée à Montréal — n'ont pas eu cette patience. En 1994, ils ont baptisé un nouveau parc du nom du maire Bernard Paquet, qui était non seulement bien vivant, mais également en fonction. Le principal intéressé avait fait valoir que cette désignation respectait les coutumes locales, l'ancien maire Marcel Laurin ayant lui aussi été honoré de son vivant. L'actuel maire de l'arrondissement de Saint-Laurent Alan DeSousa, était conseiller de l'opposition à l'époque. Il se souvient d'avoir voté contre la résolution au conseil municipal. « M. Paquet pensait qu'il méritait ça, mais je trouvais que ça ne respectait pas les règles normales de toponymie. Il faut prendre le temps de s'assurer que les gens honorés n'ont pas de squelettes dans le placard », relate-t-il aujourd'hui. Bernard Paquet est décédé en 2005, et son parc existe toujours. La Commission de toponymie du Québec, qui n'avait pas voulu officialiser le nom du parc Docteur-Bernard-Paquet au moment des événements, a fini par le faire en 2014. (Jeanne Corriveau)

au passage le caractère éducatif des noms choisis. En plus, ça informe les jeunes sur notre passé. C'est ce qu'on voulait.»

Ce rôle d'éducation du public plaît aussi à Alexandre Cusson, maire de Drummondville. « Pour moi, la toponymie doit être pédagogique, tranche celui qui dirige la municipalité lauréate du Mérite du français en toponymie 2013. La Ville a fait un travail de réflexion remarquable à ce point de vue. » Après les fusions municipales, on a vu naître des noms originaux, comme ceux de l'avenue du Marais-Ombagé ou du cours du Chevreuil. Un quartier résidentiel baptisé en allusion au monde vinicole a aussi permis l'apparition des récentes rues du Chenin ou du Muscat.

Un quartier en hommage aux compositeurs peut aussi, souhaite le maire Cusson, revêtir un caractère éducatif. « Par exemple, on a la rue Mozart et la rue Vivaldi. Quelqu'un qui connaît le premier, mais pas le deuxième, va peut-être avoir le goût de s'informer davantage. »

### Nouvelles instances

Au printemps 2016, Drummondville a poussé son engagement jusqu'à mettre en place la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique. Cette instance permanente a pour mandat de recueillir et d'étudier les propositions soumises par la population. Elle est composée de conseillers municipaux, de membres du personnel administratif et de citoyens issus de nombreux secteurs de la société. Alexandre Cusson souhaite que des lieux soient nommés en l'honneur de personnalités de divers horizons : affaires, sports, santé, éducation, culture... Le paysage ne devrait pas être réservé aux politiciens, déjà bien représentés.

À Bonaventure aussi, la toponymie est prise au sérieux. La municipalité gaspésienne avait remporté le Mérite du français en toponymie 2014 pour ses appellations commémorant l'Acadie, comme la route Évangéline ou la rue de Beaubassin. À l'été 2016, elle a voté un nouveau règlement qui vise à conserver le caractère distinct des toponymes locaux. Chaque nom à venir sera analysé en fonction de sept critères : signification historique, origine acadienne, familiarité, notoriété, facilité de prononciation, source francophone et valeur identitaire. « Il devra répondre à plus de 60 % des critères pour garder sa place dans notre banque de noms », explique le maire, Roch Audet.

Fiers d'avoir vu le travail de leur municipalité se distinguer, les trois maires interrogés sont unanimes sur un point : réfléchir avec les citoyens est essentiel. La toponymie, marqueur identitaire et territorial, ne doit jamais être prise à la légère. Elle doit se construire par consultation.

« Je suis toujours surpris de constater à quel point les citoyens viennent nous parler de toponymie et proposent des noms, confie Alexandre Cusson. La question est de savoir comment régler chaque cas de façon objective. Une chose est sûre : ça ne peut pas être l'affaire d'une seule personne. » ♦

Valérie Gaudreau est journaliste au quotidien *Le Soleil*.